

Salaires, conditions de travail... stop ou encore ?

Cher(e)s collègues,
Vous allez élire vos représentants-es au Comité d'entreprise et vos Délégués-es du Personnel pour 4 ans ; c'est à notre sens un moment fort de la vie de l'entreprise car vous allez en réalité participer à un référendum sur la politique de Coriolis en matière de conditions de travail et bien entendu de salaires :

Alors Stop ou encore ?

Choisir **Sud**, c'est vous donner les moyens d'être défendus-es et surtout de vouloir améliorer vos conditions de travail. Choisir **Sud** c'est dire stop aux arrangements entre amis entre la direction et quelques personnes qui devraient plutôt représenter le personnel... Aujourd'hui il n'y a pas de dialogue social au sein de Coriolis c'est, soit tu es du côté de la direction soit tu... C'est pour cela qu'il est important de redistribuer les cartes et de donner une majorité nette à un syndicat qui représente réellement les salariés-es au comité d'entreprise. En clair ce vote doit permettre de remettre la direction autour de la table des négociations pour revoir tous les accords. La direction ne doit plus continuer sans cesse sa casse sociale et gérer

l'entreprise par la peur de la sanction ou par le dégoût...

Des élu-es, pourquoi faire ?

Les Délégués-es du Personnel siègent mensuellement en face de la Direction. Cette dernière doit apporter une réponse écrite aux questions des élus-es. Cette instance, est le premier lieu d'expression des préoccupations des collaborateurs sur leur vie professionnelle quotidienne. Le comité d'entreprise est l'instance où la Direction présente, une fois par mois, l'actualité économique et sociale de l'entreprise et qui gère les œuvres sociales. Tous les projets de réorganisation de service, les résultats de l'entreprise, font l'objet d'une présentation afin de recueillir l'avis des membres du CE. C'est bien pour cela, qu'il faut des membres 100% indépendants de la direction.

Le vent du Sud doit souffler !

Il est plus que temps de balayer le passé au sein de Coriolis et d'exiger nos droits et du changement. Aujourd'hui vous pouvez choisir un syndicalisme réellement aux services des salariés-es avec **Sud**. Un syndicalisme qui à pour

seul but la défense de vos problématiques collectives et individuelles et l'acquisition de nouveaux droits. En clair, un syndicalisme de terrain, avec des gens qui sont sur le terrain !

Alors que le groupe Coriolis accumule les millions d'euros, il est temps d'harmoniser les acquis sociaux vers le haut ! Coriolis Laval ne peut pas et ne doit plus être le grand perdant de la famille Coriolis. Il est temps de renforcer et de valoriser le travail que nous les salarié-es nous réalisons tous les jours et ce... sans un juste retour sur nos salaires. Nous devons donc créer un rapport de force indispensable, qui nous permettra de garantir nos droits et de les améliorer. En ces temps de crise financière et d'incertitude économique, C'EST ESSENTIEL.

Ensemble nous nous mobiliserons pour que Coriolis ne soit plus synonyme de turn-over, de contrats précaires et de salaires au ras des pâquerettes. Toute l'équipe syndicale Sud se mobilisera encore et toujours pour préserver vos droits et en acquérir de nouveaux. Nous serons, pour et avec vous, force de lutte, de proposition et de négociation.

La démocratie et Coriolis... ?

Il est courant de penser que la démocratie n'a pas sa place dans une entreprise, le patronat étant maître chez lui.

Pourtant, les lois de la république ont décidé de limiter la toute puissance des patrons en instituant des instances représentative du personnel, des lois qui protègent les salariés-es etc...

Lors de la négociation du protocole électorale, le syndicat **Sud** a demandé à la direction de respecter la logique du code du travail en mettant en place sur le site de Saint Méline mais aussi sur celui de Murat des délégués-es du personnel séparés. En effet, il nous semblait logique que chaque site puisse avoir ses propres délégués-es du personnel ainsi que dans le futur, son propre CHSCT.

Pour nous, il n'était pas logique ni

démocratique qu'un des deux sites ne puissent pas avoir ses propres élus-es pour défendre au mieux les intérêts des salarié-es. Est ce qu'il est logique de demander à un élu-e des Murat de défendre une question sur le plateau Canal + alors qu'il n'est pas sur le site et qu'il ne connaît pas le produit ? Pour nous, non et le code du travail est aussi sur cette ligne...

Malheureusement la direction n'est pas du tout sur cette ligne puisque cela veut dire double réunion, plus d'élus-es en nombre et surtout des élus-es qui connaissent mieux leurs sujets... L'argument le plus drôle de la direction ayant été qu'elle n'empêchait personne de se rendre sur chaque site... Ce qui est à peine vrai vu qu'elle a interdit récemment, lors de la réouverture de Saint Méline, l'accès à ce site aux élus-es de Murat. De plus, il n'y a pas d'heures de délégation en plus pour

faire les déplacements (20mn de perdus à chaque déplacement sur 15H de délégation pour les DP) et pour l'essence et les frais de voiture on en parle pas... D'ailleurs si vous voulez devenir élu-e, il faut quasiment avoir son permis de conduire et une voiture car sinon...

Bien seul sur cette revendication, Sud refuse d'avoir des salarié-es de seconde zone au sein de Coriolis Laval. Malheureusement nous n'avons pas été appuyés sur cette question puisque par exemple la CFDT a été dans le sens de la direction faisant semblant de ne pas comprendre le code du travail. La majorité l'emportant nous aurons donc qu'une élection DP pour les deux sites. Tant pis pour la démocratie et les salariés-es.

Candidat-e et si c'était vous ? (suite)

Je me dis : « Je ne sais pas faire, je n'ai pas les compétences... »

La loi prévoit les formations pour les représentants du personnel. A **Sud** les adhérents et les élu-es ont des formations régulières pour mieux défendre les intérêts des salarié-es. Et puis vous n'êtes pas seul, les équipes du syndicat **Sud** sont là...

Je me dis : « Je ne veux pas m'engager »

Hum désolé mais c'est trop tard puisqu'en signant un contrat avec Coriolis vous vous êtes engagé pour le meilleur comme pour le pire pendant votre temps de travail. Vous avez donc le choix de subir sans broncher ou de vous associer avec des collègues comme vous qui veulent comprendre.... réagir et agir !

Je me dis : « je n'ai pas le temps »

Nous avons toutes et tous des vies remplies d'activités, des ami-es à voir ou des familles. Pour autant, la loi prévoit des heures de délégations afin que chacun puisse prendre en charge une partie du travail du syndicat ou des représentants du personnel. Notre syndicalisme repose sur l'esprit d'équipe et le partage des responsabilités...

Je me dis : « Je préfère voir mes soucis directement avec la direction »

Parfait et bravo pour votre courage mais est ce que tous vos collègues pourront avoir un chef à leurs écoutes ? Mais d'ailleurs en ce qui vous concerne que va t'il se passer si le chef le prend mal et désire vous sanctionner pour votre franchise ? Rappelez-vous que l'union fait la force... Ce n'est pas un slogan mais des siècles d'histoires de luttes sociales...

Je me dis : « Pourquoi Sud? ils sont tous et toutes pareils »

Le moins que l'on puisse dire c'est que le bilan des sortants et notamment la gestion du CE ne donne pas envie. Ironiquement on pourrait dire que cela ne peut pas être pire... Sinon on peut aussi dire que le monde est pourri etc. etc. mais que la meilleure façon de le changer c'est de participer pour qu'enfin cela soit vraiment différent !

**Alors faites le bon choix,
rejoignez les futures listes Sud...
(Avant le 25 Septembre
à 12H).**



Sud, le syndicat qui monte !

Syndicat récent, **Sud** existe pourtant dans la plus part des grandes entreprises du secteur des centres d'appel : B2S, Webhelp, Teleperformance, Laser Contact, CCA, Armatis, Sitel, Arvato...

Nous essayons de renouveler l'image du syndicalisme par un travail de terrain et de communication via internet ou notre journal inter-entreprises : Hot Tension.

Pour nous, informer et rendre des comptes sur ce qui se passe dans les entreprises nous semble le minimum si nous voulons que chacun puisse s'approprier sa vie professionnelle. Syndicat numéro 1 à Teleperformance ou sur des sites de B2S, CCA... Nous essayons entreprise par entreprise de tirer l'ensemble des conditions de travail, des salaires, ou tout simplement des avantages sociaux, vers le haut. C'est comme cela que nous avons obtenu le 13^{ème} mois pour TOUS les salarié-es à Teleperformance ou 10 mn de pause supplémentaires sur B2S Aix...

**Pour un syndicalisme
combatif, force de
propositions et unitaire**

**Le 7 Octobre: Le climat sera
orageux à Coriolis !**

**Toutes et tous ensemble :
disons STOP à la politique
anti-sociale de la
direction !**



Syndicat Sud Coriolis

Pour nous contacter : cathy.moisan@gmail.com tél : 06 83 76 00 72

Syndicat Sud Coriolis : 20, place de la gare boîte postale 911 17 rue St Mathurin 53009 Laval cedex